

Vide grenier de l'ALEC

Avec un temps bien incertain, l'accueil chaleureux des membres de l'ALEC envers les exposants a permis au soleil de s'inviter dans le courant de la journée du dimanche 10 septembre. De nombreux stands ont parsemés la place du village, les étals de bric et de brocs ont ravies les visiteurs venus nombreux déambuler dans les allées. Les organisateurs dans la joie et la bonne humeur ont délecté ce petit monde de sandwiches, de grillades, des English cakes et des succulents beignets au Potimarron !



Fête locale

C'est autour d'une paella que les festivités ont démarré le samedi 5 août avec 230 couverts dressés sur la place du village. La soirée s'est poursuivie avec l'orchestre MAD.

Dimanche, une riche journée a démarré: la messe à l'église saint Laurent animée par Eric Bouvelle, virtuose accordéoniste, puis recueillement et dépôt de fleurs au monument aux morts par la présidente du comité des fêtes, ensuite apéritif concert. En fin de journée et en soirée Eric Bouvelle et son orchestre musette a attiré bon nombre de danseurs. La traditionnelle tournée des bouquets a bien été menée par les « festayres ».

L'après-midi, 101 coureurs ont participé au Grand Prix cycliste Ufolep de Canals, organisé par le Guidon Verdunois. La remise des trophées s'est faite en présence de Daniel Lahirle, président du Guidon Verdunois, de Gaëlle Clara présidente du comité des fêtes et du maire Alain Rey.

- Catégorie 1 1er : Stéphan Cénac, 2ème : Olivier Delmas
- Catégorie 2 1er : Mickaël Kleitz, 2ème : Christophe
- Catégorie 3 1er : Pascal Garcia, 2ème : Arnaud Hernandez
- Catégorie Grand Sportifs 1er: Michel Anseur, 2ème: Marcel Cochez.

Le concours de pétanque du lundi après-midi, a engagé 37 équipes à l'ombre des platanes, en effet, il a fait chaud ce lundi 7 août. L'équipe gagnante, Senac Jérôme et Senac Gabriel, équipe perdante, Allaux Paul et Pépin Robert.

La disco « Felix Organisation » a terminé ces 3 jours de fête mais avant, les généreux bénévoles du comité de Fêtes ont préparé sandwiches et frites. Dommage, l'orage a mis un terme à ces trois jours de fête mais la prochaine édition est en cours de préparation.

Ce même week-end Le domaine du Périgal a accueilli le ball-trap de l'Acca doté du challenge Bouzigues. Monique Bouzigues et le président de l'Acca ont remis le challenge, à Pierre, le vainqueur de l'épreuve. Ils ont ensuite récompensé 28 tireurs; 2ème : Portelli, 3ème: Cassemaysou.



Composition - Impression Multicolor Tél. : 05 63 64 14 67
Impression sur Papier PEFC en 300 exemplaires

Le Petit Canalais

Octobre 2017

N° 15



INFOS MAIRIE

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Une nouvelle rentrée 2017/2018 a commencé au sein de l'école de Canals. Avec un accueil café très chaleureux, les enseignantes ont accueilli 75 enfants et leurs parents. Une répartition en nombre quasi égal sur les 3 classes à savoir :

- Classe CE1-CE2 : 25 élèves Mme Marie-Laure MICHELIN en alternance avec Florian VEILLER, professeur stagiaire
- Classe CE2-CM1 : 24 élèves Mme Christelle NADALIN
- Classe CM1-CM2 : 26 élèves Mme Laure POIDEVIN

Ainsi les tables de multiplication, les récitations, la lecture... ont résonné de nouveau dans les classes sans oublier les rires des enfants !



L'équipe enseignante a prévu pour cette année divers projets : visite de musée, classe découverte, et bien d'autres surprises.



Côté cantine, de nouveau Mme Sandrine GAILLARD aidée de Mme Sandrine FABAS vont régaler les papilles des enfants par des plats préparés « maison » avec soin. Ils découvriront des saveurs du terroir grâce à un approvisionnement de produits frais et locaux de maraîcher. Deux services seront assurés par Mme GAILLARD, pendant qu'en extérieur Mmes BRESSON et FABAS surveilleront les élèves dans la nouvelle cour aménagée.

SOMMAIRE

Page 1

- LA RENTRÉE SCOLAIRE

Page 2

- LA COUR DE L'ÉCOLE
- RÉNOVATION
- LE PROJET EIFFAGE
- POUR INFOS

Page 3

- L'HORLOGE DE L'ÉGLISE
- DÉCLARATION PRÉALABLE
- RECENSEMENT

Page 4

- RÉTROSPECTIVE
- AGENDA
- État civil

AGENDA 2017

- 5 novembre : La Castanhade organisée par l'ALEC salle communale à 14h
- 11 novembre : commémoration Rassemblement à 10h45 à la mairie - Départ du cortège à 11h - A la fin de la cérémonie un verre de l'amitié sera offert à la mairie
- 11 novembre : repas dansant organisé par le club de la Pétanque à 19h30 salle communale - Repas aligot-saucisse 20 € Réservations : 06 65 72 08 75 - 06 14 56 58 59

- 24 novembre : AG de l'ALEC à 17h salle communale
- 26 novembre : AG de la pétanque - salle de réunion à 10h30
- 30 novembre sortie au Music-hall de Bergerac
- 2 décembre : toasts de l'amitié organisé par la mairie pour les séniors de 65 ans et plus à 11h30 salle communale
- 16 décembre : le Noël des Parpalhols salle communale à 14h30

État civil

Naissances :

- Gabriel, Jean-Luc, José FRISA le 29 Mai 2017
- Clara, Catherine, Alice FAURÉ le 6 Juin 2017
- Wissem, Mohamed, Karim OUMINICH le 6 Juillet 2017
- Kais EL HADI le 18 Juillet 2017
- Rayan RAPOSO DIONISIO le 23 Août 2017
- Kylian, Ethan OCHOA le 5 Septembre 2017
- Agathe, Annie, Sylvette CHARIERRE le 20 Septembre 2017
- Théa, Gilberte, Christine GARCIA le 25 Septembre 2017
- Ilann, Loïc, Jean-Michel BEAUMONT né le 1 Octobre 2017

Mariages

- BABOULÈNE Didier, Jean-Luc et BONNEFON Aurore, Cindy, Céline le 1 Juillet 2017

Décès

- BAHLOUL Abdelkader le 21 Juin 2017 à Montauban
- MAUREL épouse QUARCY Denise, Andrée le 5 Juillet 2017 à Canals
- BRUSCHI Jacques le 12 Octobre 2017 à Montauban



LA MAIRIE VOUS INFORME

Adresse de la mairie de Canals
Hôtel de ville de Canals
110 rue des Ecoles
82170 Canals

Contactez la mairie de Canals
Téléphone : 05 63 67 31 63
Fax : 05 63 67 31 53
E-mail : mairie-canals@info82.com
Site : www.ville-canals.fr

Horaires de la mairie de Canals
Le lundi : de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h30
Le jeudi : de 9h00 à 12h00
Le samedi : de 9h00 à 12h00

La cour de l'école a fait peau neuve

Durant l'été, la cour de l'école de Canals a subi une transformation radicale. Exit la boue, la terre !

L'entreprise SAS NCTP au cours du mois de juillet a changé le bac à graisse prévu et nécessaire pour la cantine. Un reprofilage pour une pente plus douce a été créé et un bi-couche a été déposé. Au mois d'août, l'entreprise a pourvu au balayage, un 2^{ème} balayage est prévu pendant les vacances de Toussaint. Une nouvelle cour où les enfants pourront s'adonner à leurs jeux favoris !



Rénovation de la salle communale

La mairie a décidé de réaliser des travaux de rénovation à la salle communale. Courant septembre, l'entreprise BP Rénov' a posé des panneaux contre les murs à hauteur de 1m afin de protéger les bas des murs de marques de pieds ou de chocs divers. De même la salle a été entièrement carrelée donnant une allure plus contemporaine avec une couleur grise. Le coût de ces travaux s'élève à 17 760,60 € HT : Une partie sera financée par le Conseil Départemental du Tarn et Garonne

ainsi que par une réserve parlementaire. L'autofinancement par la commune reste de 3 500 €.



Le projet EIFFAGE sort de terre

Le projet a été présenté par Mr LEBECQUE et Mme FENIE - responsables matériels régionaux - le mardi 10 octobre à la commission composée d'élus municipaux et d'administrés par Les atouts de ce site remanié par rapport au projet initial se résument en plusieurs points forts :

- L'outil industriel est neuf
- Le projet s'inscrit dans une démarche de Développement Durable
- Les cuves à bitume sont chauffées électriquement. La suppression de la chaudière à gaz élimine le risque d'incendie, d'explosion et d'utilisation d'énergie fossile plus polluante
- La pollution sonore est considérablement diminuée
- Les zones d'espaces verts ont été augmentées

L'assemblée s'est rendue sur le site pour une visite commentée. Le hangar métallique dont la hauteur permet aux camions de soulever la



POUR INFOS

Collecte de Ferraille

La Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne, depuis le 1er juillet 2017, propose à l'ensemble des habitants de Canals un service de ramassage de ferrailles.

La Collectivité se déplace à votre domicile après inscription préalable auprès du Pôle Environnement. Tél : 05 63 64 49 80.

Cette collecte est réalisée un mercredi par mois. Vos objets en ferraille doivent être déposés à la limite du domaine public, la veille du jour de collecte.

Le PASS

Afin d'accéder à la déchetterie de Dieupentale et Verdun/Garonne, il vous suffit de remplir la fiche d'inscription disponible aux bureaux de la déchetterie ou bien sur le site du SIEEOM. Vous aurez besoin d'une pièce d'identité ainsi qu'une attestation de domicile. Un PASS vous sera envoyé par courrier permettant de vous rendre à la déchetterie dans la limite de 18 passages par an. La durée de validité est de 2 ans.



Phénomènes Climatiques

Suite à quelques dépôts de dossiers en Mairie concernant des dommages subis sur des habitations consécutifs aux phénomènes climatiques exceptionnels survenus sur la commune, nous vous informons que les victimes doivent dans un premier temps, déclarer le sinistre à leurs assureurs dans les délais prévus par les contrats d'assurance, le signaler en Mairie par écrit accompagné de photos de préférence. La demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sera effectuée par Mr le Maire en préfecture et transmise au ministère de l'intérieur. Suite à cela, un arrêté portant ou non reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sera publié au Journal Officiel. La décision sera notifiée par le Préfet à Mr le Maire puis relayée auprès des habitants sinistrés, qui devront, s'il y a lieu, confirmer le sinistre à leur assureur dans les 10 jours suivant la date de publication de l'arrêté.

INFOS MAIRIE

L'horloge du clocher de l'église

Le 28 juin dernier, un violent orage a décroché l'horloge du clocher de l'église. La mairie a prévu l'installation d'une nouvelle horloge. Deux devis ont été demandés, l'entreprise Angélus de Lavaur a été retenue pour un montant de 3 408,35 € HT. L'association le G.R.I.L de Saint Laurent organise une collecte de dons pour cette installation (se rapprocher de Mr Michel VAYSSIERES).



RETROSPECTIVE

Le Challenge Brushi

Cette année, Jérôme Senac et Fabrice Bonnefont ont été les vainqueurs du challenge Louis Bruschi. Parmi les 14 doublettes inscrites, on retiendra en 2^{ème} position Pascal Bodel et Lydie Berbedès, en 3^{ème} position Marc Ourmières et Yvan Rochas. Le buffet a été servi dans le parc. Cette journée ensoleillée dont la gaieté a été le maître mot a débuté à 9h par le traditionnel petit déjeuner et s'est terminée par la remise des récompenses à 18h30 autour d'un dernier verre.



Mr BRUSHI est venu saluer les membres de l'association dans la tradition instaurée par son père fondateur du club de pétanque. Malheureusement quelques

Déclaration Préalable de travaux

Cette déclaration préalable de travaux permet à l'administration de vérifier que le projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est obligatoire notamment :

- Construction nouvelle (garage, dépendances...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher comprise entre 5m2 et 20m2

Recensement Militaire

A partir des 16 ans et les 3 mois qui suivent, tous les français fille et garçons doivent s'inscrire auprès de la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un livret de famille.

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

jours après les pétanqueurs sont orphelins, la disparition de Jacques BRUSHI, notre châtelain, laissera un grand vide.



Comité des Fêtes

Le 29 septembre dernier le bureau du Comité des Fêtes a été renouvelé. En voici la composition

- Président : COUZINIE Christophe et Vice-président : SAURRAT Cédric
 - Trésorière : LAHIRLE Vanessa et Trésorière adjointe : FAVRE Caroline
 - Secrétaire : CATAZZO Sandrine et Secrétaire adjoint : OURMIERES Jérôme
- Trois grandes manifestations sont à retenir, le Bal Musette du mois d'avril, Le Feu de la St-Jean en Juin et la Fête votive en Août.

Cette nouvelle équipe, nous apportera son lot de surprise pour 2018 ! Toutes les dates vous seront communiquées au cours de l'année prochaine.

Le recensement de la population sur la commune aura lieu du 18 Janvier au 17 Février 2018. Tout comme en 2013, un agent recenseur, recruté par la Mairie, se rendra à votre domicile afin de collecter des données essentielles. En effet, le recensement permet de connaître le nombre précis d'habitants, les caractéristiques des logements et de leurs habitants. A partir de ses éléments sont définis les moyens de fonctionnement des communes, la participation de l'État à leur budget et les prises de décision adaptées en terme d'équipements ou de transports. Y répondre est un acte civique obligatoire, utile à tous. Les informations que vous fournirez resteront confidentielles, les noms et prénoms n'étant pas conservés dans les bases de données.

Nouveauté : vous aurez la possibilité de répondre aux questionnaires par internet. De plus amples précisions vous seront communiquées ultérieurement.



Attention inscription avant le 30 décembre 2017 sur les listes électorales, en mairie muni d'une pièce d'identité, justificatif de domicile et d'un formulaire d'inscription.

Les Parpalhols

Le 21 septembre dernier a eu lieu l'Assemblée Générale de l'Association des Parpalhols où l'ancien bureau a démissionné pour laisser place à une nouvelle équipe dynamique et pleine de projets, avec comme Président Mr GELIBERT Nicolas, secrétaire Mme GELIBERT Belinda et trésorière Mme FAYET Géraldine.

Parmi les projets évoqués nous retrouverons le Noël des enfants, les ventes de crêpes, la kermesse des écoles et de nouvelles idées. Cette année associative promet plein de joie, de rencontres et d'échanges !

